Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

NOTE SYNTHETIQUE
SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023
VOTÉ LE 25 MARS 2024

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL - BP 2024

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Saint-Philibert : source INSEE

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab

L'analyse des ratios de Saint-Philibert :

La population DGF de Saint-Philibert :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
452 hab	452 hab	453 hab	450 hab	447 hab	481 hab	506 hab	516 hab	527 hab

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
396,50€	392,97 €	398,02€	423,72€	415,62€	429,33€	454,55 €	492,47 €	467,09 €

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
441,37 €	448,23 €	418,08€	427,70€	501,05€	830,31€	411,16€	520,08 €	510,66 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses jusqu'en 2020.

❸ Produit des impositions directes / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
221,09 €	223,33 €	232,67 €	247,86 €	270,60 €	259,98 €	259,43 €	309,32 €	330,36 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière car augmentation des taux.

Taux d'imposition 2023 (pas de variation) :
- Taxe foncière bâti : 34,65 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,12 %

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

	Bases effectives 2016	% évolution	Bases effectives 2017	% évolution	Bases effectives 2018	% évolution	Bases effectives 2019	% évolution
Taxe habitation	804 672	**+ 0,39 %**	869 458	**+ 8,05 %**	936 206	**+ 7,67 %**	999 896	+ 6,80 %
Taxe foncière bâtie	460 613	**+ 1,71 %**	466 013	**+ 1,17 %**	474 999	+ 1,93 %	529 028	**+ 11,37 %**
Taxe foncière non bâtie	18 888	+ 1,03 %	19 274	**+ 2,04 %**	19 591	+ 1,65 %	19 691	+ 0,5 %

	Bases effectives 2020	% évolution	Bases effectives 2021	% évolution	Bases effectives 2022	% évolution	Bases effectives 2023	% évolution
Taxe habitation	1 010 869	+ 1,10 %						
Taxe foncière bâtie	562 353	**+ 6,30 %**	**578 892**	**+2,94%**	**615 366**	**+ 1,06 %**	**673 449**	**+ 9,44 %**
Taxe foncière non bâtie	19 732	+ 0,21 %	19 648	-0,43%	**20 313**	**+ 1,03 %**	**21 759**	**+ 7,12 %**

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (**CMPF**) de la commune en 2023 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Philibert et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de Saint-Philibert les taux moyens nationaux) **est de 64 %,** ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.
Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.
A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

❺ Dépenses d'équipement brut / population :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
156,13 €	212,72 €	382,72 €	114,59 €	455,56 €	731,22 €	138,73 €	117,84 €	86,83 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. En 2019, plus d'investissements avec la mise en place de nouveaux jeux, les travaux de réfection intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey entrée Ouest.
En 2020, fin du chantier des travaux de la restauration intérieure de l'église et de la restauration du mobilier, changement de la fenêtre de la sacristie, travaux de voirie au niveau de l'entrée Est de la Rue de Gevrey.
En 2021, travaux forestiers, réfection de l'aire de jeux des Tilleuls, rénovation des contreforts de l'église, remplacement de la frisette extérieure de la salle des Crais, travaux de voirie Rue du Pré Rond et divers achats (panneau stop, miroir, copieur et décorations de Noël.
En 2022, études sol sur le terrain où sera implanté le futur Espace de Rencontres et de Loisirs, plantation d'arbres, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, achat d'un taille-haie, pose d'une table de ping-pong, achat d'un véhicule kangoo, achat mobilier école, achat d'un défibrillateur et de guirlandes de Noël.

En 2023, travaux en forêt, maîtrise d'œuvre pour l'ERL, réfection de sanitaires à l'école, achat d'un radar, de panneaux, d'une échelle, de mobilier, de guirlandes de Noël et d'une cuve pour récupérer de l'eau.

❻ Encours de la dette/population :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
129,23 €	238,63 €	193,09 €	165,18 €	695,26	599,98	525,33	478,40 €	

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Encours
2024	231 076,74	16 028,91	3 637,60	19 666,51	215 047,83
2025	215 047,83	16 281,72	3 383,94	19 665,66	198 766,11
2026	198 766,11	9 026,45	3 126,27	12 152,72	189 739,66
2027	189 739,66	9 171,73	2 980,99	12 152,72	180 567,93
2028	180 567,93	9 319,36	2 833,36	12 152,72	171 248,57
2029	171 248,57	9 469,38	2 683,34	12 152,72	161 779,19
2030	161 779,19	9 621,79	2 530,93	12 152,72	152 157,40
2031	152 157,40	9 776,67	2 376,05	12 152,72	142 380,73
2032	142 380,73	9 934,04	2 218,68	12 152,72	132 446,69
2033	132 446,69	10 093,93	2 058,79	12 152,79	122 352,76
2034	122 352,76	10 256,41	1 896,31	12 152,72	112 096,35
2035	112 096,35	10 421,49	1 731,23	12 152,72	101 674,86
2036	101 67486	10 589,24	1 563,48	12 152,72	91 085,62
2037	91 085,62	10 759,69	1 393,03	12 152,72	80 325,93
2038	80 325,93	10 932,88	1 219,84	12 152,72	69 393,05
2039	69 393,05	11 108,87	1 043,85	12 152,72	58 284,18
2040	58 284,18	11 287,67	865,05	12 152,72	46 996,51
2041	46 996,51	11 469,35	683,37	12 152,72	35 527,16
2042	35 527,16	11 653,98	498,74	12 152,72	23 873,18
2043	23 873,18	11 841,57	311,15	12 152,72	12 031,61
2044	12 031,61	12 031,61	121,12	12 152,73	
Total		**231 076,74**	**39 157,12**	**270 233,86**	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts à taux fixe souscrits (un emprunt s'est terminé en 2021 et un autre en 2022)
- en 2016 pour l'achat de terres (fin en 2025)
- et en 2019 pour les travaux de restauration intérieurs de l'église et les travaux de voirie Rue de Gevrey.
Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

❼ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
78,56 €	69,54 €	62,16 €	58,28 €	53,93 €	50,69 €	47,93 €	45,19 €	47,36 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

❽ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
38,79 %	41,86 %	44,41 %	39,91 %	42,74 %	40,39 %	36,19%	34,10 %	38,35 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

❾ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital) / Recettes réelles de fonctionnement :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
96,16 %	97,81 %	106,81 %	106,72 %	89 %	82,70 %	121,49%	101,75 %	97,33 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.
Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.
Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Tableau des subventions versées aux associations en 2023

Associations	Montant versé
Amicale des donneurs de sang	130 €
Association des Lutins de Saint-Philibert	300 €
Coopérative scolaire de l'école maternelle	328 € (41 élèves x 8 €)
La Passerelle du Bonheur	150 €

Tableau des prestations en nature accordées aux associations

Liste des organismes	Salle	Adresse	Période d'occupation	Loyer
Association des Lutins de Saint-Philibert	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Tarot – samedi soir en mars	A titre gratuit
			Loto – 1er dimanche de décembre	A titre gratuit
	Salle de conseil	Rue de Gevrey	Réunions – selon les besoins	A titre gratuit
Comité de Gestion (musculation)	Salle des Crais	Rue de la Vigne	Lundi, mardi et jeudi de 18h à 20h et mercredi de 9h à 10h30	A titre gratuit
Société de chasse	Salle des fêtes	Rue de Gevrey	Repas de chasse – Un WE en avril	A titre gratuit

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2023

	Investissement	*Fonctionnement*
Dépenses	61 542,83	249 578
Recettes	27 294,83	269 119,52
Résultat	- 34 248	19 541,52
Résultat antérieur reporté	184 050,64	26 077,59
Résultat au 31/12/2023	149 802,64	45 619,11
Solde définitif au 31/12/2023	195 421,75	

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital

Crédit Agricole Région Bourgogne (parts sociales)

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement : Néant

6/ Liste des délégataires de service public : Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS : Néant ***ACQUISITIONS :*** Néant

8/ BUDGET 2024

Nous avons terminé l'année 2023 avec un **excédent cumulé de 195 421,75 €** qu'il convient de reporter en 2024.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2023	BP 2024	% BP 2024 / Reçu 2023
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 050,15	18 333	X 4,5
73	IMPOTS ET TAXES	21 701,96	18 000	- 17,06 %
731	IMPOSITIONS DIRECTES	174 102	188 132	+ 8,06 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 094,34	51 778	+ 1,34 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 170,80	16 330	- 10,13 %
76	PRODUITS FINANCIERS	0,27	0	
	RECETTES REELLES	269 119,52	292 573	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	26 077,59	45 619	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		295 197,11	338 192	

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : x 4,5

En 2023, encaissement de plusieurs concessions de cimetière et prévision d'e la vente d'une coupe de bois pour 15 600 €.

Chapitre 73 = impôts et taxes : - 17,06 %

Cela concerne la taxe additionnelle avec bonne recette en 2023 mais chiffre non connu pour 2024.

Chapitre 731 = Impositions directes : + 8,06 %

Hausse des bases de 4,7 % et hausse du taux de la taxe foncière bâti de 2%

Chapitre 74 = dotations et participations : + 1,34 %

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Dont contribution de la commune au redressement des finances publiques	Lois de finance
2013	41 140 €				Gel de l'enveloppe de la DGF
2014	39 656 €	- 1 484 €	- 3,60 %	1 419 €	Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe
2015	35 509 €	- 4 147 €	- 10,46 %	3 457 €	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
2016	31 432 €	- 4 077 €	- 11,48 %		
2017	28 163 €	- 3 269 €	- 19,82 %		
2018	26 228 €	- 1 935 €	- 6,9 %		
2019	24 108 €	- 2 120 €	- 8,1 %		
2020	24 386 €	+ 278 €	+ 1,15 %		
2021	24 253 €	- 133 €	- 0,55 %		
2022	23 320 €	- 933 €	- 3,85 %		
2023	24 958 €	+ 1 638 €	+ 7,02 %		
Prévisionnel	**A percevoir**	**Différentiel en €**	**% de perte**		
2024	23 304 €	1 654 €	- 6,63 %		Estimation de l'AMF pour la dotation forfaitaire – chiffres non connus au moment du vote
De 2013 à 2023 soit en 10 ans		**- 16 182 €**	**- 39,4 %**		

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

Par convention au sein du RPI Saulon-la-Rue/Saint-Philibert, partage des frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire avec recette prévue de 26 687 € pour l'école maternelle et dépenses en fonctionnement pour l'école élémentaire.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : - 10,13 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations du logement communal, de la salle des fêtes et des terres communales**. En 2023, divers remboursements par Groupama au 7588 pour les frais d'avocat concernant la « compostière », un sinistre sur les végétaux à l'entrée du village survenue en 2022, sur aménagement du véhicule en 2022 et contribution sur l'achat de vêtements de travail et sur la vérification des extincteurs mais pas de visibilité sur 2024.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2023	BP 2024	% BP 2024 / Mandaté 2023
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**72 434,85**	**80 894**	**+ 11,68 %**
60	Achats non stockés et prestations de services	27 093,15	31 084	+ 14,72 %
61	Services extérieurs	21 067,93	24 570	+ 16,62 %
62	Autres services extérieurs	21 725,41	22 540	+ 3,75 %
635 et 637	Impôts et taxes et vers. assimilés	2 548,36	2 700	+ 5,95 %
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**94 412,93**	**95 800**	**+ 1,47 %**
64	Charges de personnel	92 158,87	93 500	+ 1,46 %
633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	2 254,06	2 300	+ 2,04 %
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**63 856,91**	**68 684**	**+ 7,56 %**
66	**CHARGES FINANCIERES**	**3 887,31**	**3 638**	**- 6,42 %**
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS**	**11 563**	**12 000**	**+ 3,78 %**
	DEPENSES REELLES	**246 155**	**261 016**	**+ 6,04 %**
042	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS**	**3 423**	**3 423**	
023	**VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT**			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**249 578**	**264 439**	

Chapitre 011 = charges à caractère général : + 11,68 %

✓ Sous-chapitre 60 = + 14,72 %

- prévision d'une hausse pour l'électricité d'environ 20%
- consommation variable de fuel pour l'école et l'église et de carburant pour le véhicule
- prévision de baisse pour les fournitures de petit équipement
- hausse de 48 à 52 € / élève pour les fournitures scolaires en maternelle

✓ Sous-chapitre 61 = + 16,62 %

- Location de nacelle pour les décos de Noël tous les ans
- Entretien régulier des bâtiments publics et du logement communal (prévision de réparation de la toiture de l'école par Rougelin), de la voirie, des réseaux, du matériel roulant (tondeuse, kangoo), d'autres biens (extincteurs, couvertures)
- Contrôle du chapiteau (tous les 2 ans)
- Maintenance des photocopieurs de l'école et de la mairie, du logiciel spécifique à la mairie, contrôle de l'aire de jeux et des bornes incendie
- Assurances des bâtiments et des véhicules (hausse)
- Assurance du personnel à WTW - GRAS SAVOYE

✓ Sous-chapitre 62 = + 3,75 % - Pour l'instant, pas de paiements de frais d'avocat et autres charges sensiblement équivalentes sur ce sous-chapitre

✓ Sous-chapitre 63 = + 5,95 %

Dans ce chapitre sont prises en compte les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties ainsi que la contribution à l'hectare pour 68 ha de bois et la taxe syndicale payée à l'Association syndicale de Broindon.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

Chapitre 012 = charges de personnel : + 1,47 %

Ces articles enregistrent surtout les dépenses relatives au personnel communal.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : + 7,56 %

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux indemnités des élus
- extension du réseau électrique payée au SICECO pour l'ERL
- les dépenses de frais de fonctionnement de l'école élémentaire (environ 20 000)
- les dépenses relatives aux subventions aux associations
- et également la contribution communale au SDIS en hausse

Chapitre 66 = Charges financières : - 6,42 %

Diminution des intérêts.

Chapitre 014 = Atténuation de produits : + 3,78 %

Concerne attribution de compensation, FPIC et service urbanisme de la Communauté de communes et chiffre prévisionnel en hausse avec prise en compte des frais généraux pour le service ADS.

L'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté 2023	BP 2024
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 779,2	16 879
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	1 500
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 763,63	37 510
	DEPENSES REELLES	61 542,63	55 889
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		61 542,63	55 889

Chapitre 16 = Emprunts :

- Plus de capital à rembourser
- Valeur du dépôt d'un loyer pour caution à reverser si départ locataire

Chapitre 20 = Immobilisations incorporelles

Frais d'études pour l'ERL

Chapitre 21 = Immobilisations corporelles

- Au moment du vote, travaux forestiers estimés à 6 010 €
- Prévision de l'achat d'une tondeuse pour 27 000 €
- achat d'une cabane pour l'école, d'une poubelle au PAV et de décorations de Noël

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 021-212105654-20240325-1025032024-BF

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2023	BP 2024
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 461,69	13 915
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 410,69	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	850
	RECETTES REELLES	23 871,83	14 715
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	184 050,64	149 802
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		4 000
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX AMORTISSEMENTS	3 423	3 423
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		211 345,47	171 990

Chapitre 10 = Dotations, fonds divers et réserves :

- récupération de la TVA sur les dépenses de 2022 (étude et maîtrise d'œuvre de l'ERL, achat de panneaux, taille-haie, table de ping-pong, véhicule communal, mobilier école, défibrillateur et guirlandes électriques) soit 8 915€
- prévision de perception de taxe d'aménagement pour environ 5 000 €

Chapitre 13 = Subventions d'investissement reçues : pas de prévision de subvention à recevoir

Chapitre 16 = Emprunts et dettes assimilés :

- valeur du dépôt d'un loyer pour caution à encaisser pour nouveau locataire en mai

Chapitre 024 = Produits de cessions

Prévision de reprise de la tondeuse actuelle